

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 4 MARS 1875.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

Rapport fait, au nom de la commission, par M. REYNAERT.

---

*Demande du sieur Lucien-Auguste-Timoléon-Hubert WOUTERS.*

---

MESSIEURS,

Le sieur Wouters, né à Cadier-et-Keer (partie cédée du Limbourg), le 8 mars 1837, réside dans le pays depuis 1856. Il a épousé une Belge et de ce mariage sont nés plusieurs enfants. Il exerce à Seraing la profession de marchand-cordonnier, et ses affaires paraissent prospérer. Les autorités consultées attestent son honorabilité et sa bonne conduite ; sa solvabilité ne laisse rien à désirer.

Le sieur Wouters étant né avant le 4 juin 1839, et ayant omis de faire en temps opportun la déclaration voulue pour rester Belge, votre commission a l'honneur de vous proposer, Messieurs, de prendre sa demande en considération, et de l'exempter du droit d'enregistrement.

*Le Rapporteur,*  
REYNAERT.

*Pour le Président,*  
J. GUILLERY.

